

Accord de rejet de ma future installation d'assainissement non collectif

CONT :

ACCORD PREALABLE INDISPENSABLE A L'AVIS DU S.P.A.N.C. SUR LA CONCEPTION ET L'IMPLANTATION D'UNE INSTALLATION NOUVELLE

La demande de rejet est uniquement valable pour les filières drainées (filtre à sable vertical drainé, terre drainé, filtre à zéolithe, filières agréées)

Le présent formulaire de demande de rejet est une pièce annexe de votre demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif. Il doit être transmis à la personne physique ou morale (service compétent) selon le rejet possible (voir tableau ci-dessous). Après signature, ce document ou tout autre document administratif (autorisation de rejet) doit être communiqué au S.P.A.N.C. en même temps que votre demande d'installation.

Type de rejet et organisme à contacter :

Type de rejet	Organisme à contacter
Collecteur communal des eaux pluviales	la commune
Fossé communal	la commune
Fossé le long d'une route départementale	la Direction des routes du Conseil Général (pôle technique)
Fossé le long d'un chemin agricole	l'association foncière
Cours d'eau	le service Police de l'Eau (voir ci-dessous)
Canal ou contre fossé du canal	Voies Navigables de France
Autre exutoire (fossé, étang...) sur terrain privé	le(s) propriétaire(s)
Puits d'infiltration sur terrain privé : <i>Cette solution ne doit être utilisée qu'en dernier recours et sous réserve d'une étude hydrogéologique. La conception de ce type d'ouvrage répond à des règles particulières.</i>	la Commune

Pour un rejet en cours d'eau, il est nécessaire de contacter :

La Direction Départementale des Territoires (D.D.T.)
Service Police de l'Eau
82 rue du Commandant Hugueny
52000 CHAUMONT

AVERTISSEMENT : ce document n'a aucune valeur juridique et ne se substitue pas à une servitude établie devant un notaire

Le demandeur (le propriétaire) :

NOM et Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone : mobile : Mail :

Le projet :

ADRESSE DU LIEU DE REALISATION DU PROJET (SI DIFFERENTE DE L'ADRESSE PRINCIPALE)

Adresse :
Code postal : 52..... Commune :
Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro de parcelle) :

Accord de rejet des eaux épurées :

autorisation de rejet de l'organisme ou du service compétent jointe à la présente demande

ou

étude hydrogéologique pour la création d'un puits d'infiltration jointe à la présente demande

ou

accord de rejet complété par la personne physique ou morale désignée ci-dessous :

Je soussigné,en qualité de :

Et en tant que : propriétaire du lieu où s'effectuera le rejet des eaux épurées
 organisme chargé de la Police de l'Eau
 Maire

ACCORDE ou N'ACCORDE PAS

au pétitionnaire du projet d'assainissement non collectif l'autorisation de rejeter ses eaux traitées dans :

- le collecteur communal des eaux pluviales
- le fossé communal ou d'association foncière
- le fossé départemental
- le cours d'eau :
- le puits d'infiltration
- la tranchée d'infiltration superficielle
- autre :

le pétitionnaire devra se conformer aux recommandations jointes

Délivré le :
à

cachet et signature